

# Procédure compte local

***Tuto repris de je ne sais qui...***

*La mise en page sera peut-être refaite plus tard.*

## Créer un compte local

Pour commencer, nous allons créer un compte local sur l'ordinateur, avant de le configurer.

Dans la barre des tâches, cliquez sur « Taper ici pour rechercher », puis taper « compte » et cliquer sur « Ajouter, Modifier ou Supprimer d'autres utilisateurs » qui apparaît en « Meilleur résultat ».

Dans la fenêtre qui s'ouvre, vérifiez qu'il n'y a pas de compte local déjà créé. Si c'est le cas, vous pouvez utiliser ce dernier pour l'étape 2, si vous souhaitez en utiliser un autre, ou s'il n'y en a pas, cliquez sur « Ajouter un autre utilisateur sur ce PC ».

Windows 10 souhaite absolument vous faire créer un compte Microsoft en ligne pour chaque utilisateur : ce n'est pas nécessaire. Dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur « Je ne dispose pas des informations de connexion de cette personne » puis sur « Ajouter un utilisateur sans compte Microsoft ».

Entrez le nom du compte local à créer (exemple : Lecteur, Public, ou autre) et un mot de passe, si nécessaire, même si ce dernier n'est finalement pas indispensable : vous serez amené à l'écrire proche des ordinateurs ou à le donner au public de toute façon.

Si vous choisissez d'entrer un mot de passe, il faudra également choisir 3 questions de sécurité, et saisir les 3 réponses correspondantes.

Une fois le compte créé, cliquez sur le drapeau Windows, en bas à gauche, puis sur la silhouette grise qui apparaîtra. Vous devriez voir apparaître le nouveau compte local au nom choisi (que l'on appellera ci-après « lecteur »). Cliquez dessus pour vous y connecter, et initialisez le compte correctement.

## Configurer l'accès au disque dur

Par défaut, et malgré le fait que le compte créé soit un compte dit « local » et non administrateur, une personne peut, par erreur, supprimer certains dossiers ou fichiers importants. Nous allons donc lui refuser l'accès au(x) disque dur(s), afin qu'il puisse modifier uniquement ses dossiers utilisateurs

(documents, bureau, images, etc.). Pour ce faire ouvrez, commencez par vous reconnecter sur le compte administrateur de votre ordinateur, puis ouvrez l'explorateur de fichier et cliquez sur « Ce PC » dans le volet de navigation, à gauche.

S'affiche le contenu de votre ordinateur. Vous devriez trouver un disque dur appelé « C : » dans Périphériques et lecteurs (il peut y avoir plusieurs disques durs sur un ordinateur, auquel cas il faut répéter la manipulation suivante pour chaque).

Cliquez droit sur C : puis cliquez sur propriété. Dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur l'onglet « Sécurité ».

Cliquez sur « Modifier », puis dans la nouvelle fenêtre, sur « Ajouter ». Dans la boîte blanche, sous « Entrez les noms des objets à sélectionner », tapez le nom du compte local que vous avez créé à l'étape 1 (exemple : « Lecteur »).

Cliquez sur « Ok ». Le but est d'ajouter ce compte à la liste de ceux dont on souhaite modifier les accès. Sélectionnez le compte « lecteur » dans la liste en haut de la fenêtre (il n'apparaissait pas auparavant) puis cocher « refuser » à tout. **ATTENTION A BIEN LE FAIRE UNIQUEMENT POUR L'UTILISATEUR « LECTEUR »**, vous risquez sinon de bloquer l'accès au disque dur, même pour les administrateurs - ce qui serait fort embêtant, il faut l'avouer. Pour tester, reconnectez-vous sur « Lecteur », allez dans l'explorateur de fichiers, puis cliquez sur « ce PC », et essayez d'ouvrir le disque dur bloqué. Vous devriez avoir un message « Accès Refusé ». Si c'est le cas, tout va bien ! N'oubliez pas de répéter cette manipulation pour d'autres disques durs si vous en avez.

# Suppression automatique de dossiers

Enfin, dernière étape : indiquer à l'ordinateur que vous voulez supprimer les contenus des dossiers de l'utilisateur à chaque changement, verrouillage ou connexion d'un utilisateur. Pour cela, nous allons modifier un petit programme qui automatise la suppression des dossiers en le lançant, puis créer une tâche planifiée qui lancera ce programme à chaque fois que quelqu'un ouvrira l'utilisateur « Lecteur ».

Première chose à faire : s'assurer que l'on est connecté sur un compte administrateur et non le compte « Lecteur ». Vous trouverez le programme en pièce jointe du mail. Pour l'instant, c'est un fichier texte, qui s'ouvre dans le programme « Bloc-Notes » intégré à Windows. Il est déjà prêt pour supprimer les 6 dossiers « Bureau » (Desktop), « Documents », « Téléchargements » (Downloads), « Images » (Pictures), « Videos » et « Music ».

Mettez-le dans un dossier sécurisé, par exemple créez un dossier « Sécurité » dans le dossier Windows à la racine du disque dur, puis collez le programme dans ce dossier. Ouvrez-le dans le bloc-notes. Il va vous falloir le modifier très légèrement. Pour l'instant, il va supprimer les dossiers

d'un utilisateur qui s'appellerait « Test », il vous faut donc remplacer le mot « Test » dans le chemin d'accès des dossiers.

Exemple pour les premières lignes et le dossier documents, si votre utilisateur s'appelle « Lecteur » :

```
RMDIR "C:\Users\Test\Documents" /s /q devient RMDIR "C:\Users\Lecteur\Documents" /s /q
```

```
MD "C:\Users\Test\Documents" devient MD "C:\Users\Lecteur\Documents"
```

Il y a en tout 12 occurrences du mot « Test » à transformer selon le nom de votre utilisateur. Une fois cela fait, enregistrez les modifications puis fermez le document. Il faut maintenant transformer ce fichier texte en programme. Pour cela, il suffit de le renommer et de changer l'extension. Première étape : dans le dossier « Sécurité » que vous avez créée auparavant et où se trouve le fichier, cliquez sur l'onglet « Affichage », puis cochez l'option « Extensions de noms de fichiers ». Renommez le fichier « Prog Suppr Auto Dossier.txt » en « Prog Suppr Auto Dossier.bat ». Ce simple changement indique à Windows que ce fichier est devenu un programme informatique avec des commandes à lancer.

Nous allons maintenant indiquer quand lancer ce programme. Cliquez dans la barre des tâches sur « Taper ici pour rechercher » et taper « Planificateur », cliquez sur le « Planificateur de tâches ». Cet outil vous permet de créer des tâches, c'est-à-dire une action qui se lance selon certains déclencheurs.

Dans notre cas, l'action sera de lancer le programme « Prog Suppr Auto Dossier.bat » (qui supprime le contenu des 6 dossiers), et les déclencheurs seront l'ouverture de session par un utilisateur et le déverrouillage de la station de travail.

Cliquez sur « Créer une tâche » à droite (attention, pas « Créer une tâche de base »).

Tout d'abord, dans l'onglet Général, donnez un nom à la tâche. Par exemple :  
Tâche suppression automatique des dossiers de l'utilisateur « Lecteur »

Puis écrivez une description exhaustive, par exemple :

Tâche lançant le programme de suppression automatique des dossiers Documents, Bureau, Téléchargements, Images, Vidéos et Musique de l'utilisateur Lecteur à chaque ouverture de session et déverrouillage de la station de travail.

Cochez ensuite « Exécuter même si l'utilisateur n'est pas connecté ». Ne touchez à rien d'autre sur cet onglet, allez dans l'onglet « Déclencheurs ». Cliquez sur Nouveau et devant « Lancer la tâche : », choisissez « à l'ouverture de session ». Cliquez sur OK puis re Cliquez sur Nouveau et cette fois-ci, choisissez le déclencheur « Au déverrouillage de la station de travail ». Cliquez sur OK, vous devriez voir deux déclencheurs dans la liste. Enfin, allez dans l'onglet « Action ». Cliquez sur Nouveau. L'action par défaut « Démarrer un programme » ne doit pas être changée. Cliquez sur Parcourir et allez chercher votre programme (normalement dans C:\Windows\Sécurité, si vous avez suivi les instructions précédentes). Cliquez ensuite sur ok. Si le compte administrateur a un mot de

passee, il vous sera alors demandé.

Pour tester si la tâche fonctionne, connectez-vous sur le compte « Lecteur », créez un dossier ou un fichier, peu importe son nom, dans le dossier « Documents » ou « bureau », puis déconnectez-vous. Si, en vous reconnectant, le dossier a bien disparu, alors la tâche est active et fonctionnelle.

---

Révision #3

Créé 20 septembre 2021 12:02:58 par Mickaël G.

Mis à jour 20 septembre 2021 12:23:44 par Mickaël G.